

Palans



Objectif

- Acquérir le professionnalisme nécessaire pour l'utilisation en sécurité des palans dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel. Connaître les principes d'élingage en sécurité.
- Permettre à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite conformément à l'arrêté du 02.12.1998

Réglementation

Article R4323-55 à R4323-57 du code du travail

Recommandation R423 CNAM/ ED 6105 INRS

"la conduite des équipements de travail mobile automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservé aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire [...]."

Public

Tout personnel débutant ou expérimenté de l'entreprise destiné à utiliser des palans ou des ponts roulants.

Pré-requis

- Aptitude médicale
- Avoir 18 ans
- Maîtrise des consignes orales et écrites en français des participants

Pour la pratique :

- Chaussures de sécurité
- Casque de sécurité muni d'une jugulaire conforme à la norme EN397
- Harnais antichute conforme à la norme NF EN361 muni d'une longe
- Gants de manutention

Durée

7h00 (1 jour)

Groupe

6 participants maximum

Date

A la demande

Lieu

Intra entreprise

Délais et modalités d'inscription

- Inscription au plus tard 24 heures avant le début de la session, sous réserve des places disponibles.
- Modalités d'accès liées aux dispositifs de financement (personnel, OPCO, Pôle Emploi, employeur). Nous consulter pour plus de précisions.
- Inscription sur **site internet** / par **téléphone** / par **mail (contact@secourisk.com)** / via **Mon compte Formation** pour les formations éligibles / via **Pôle Emploi** sous réserve d'acceptation du financement demandé.

Accessibilité

Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.

Tarif

Nous consulter.

Contact

- Téléphone : 04 50 17 34 63
- Mail : contact@secourisk.com

Palans



Programme

Théorie

- les types d'élingues (appellation et marquage)
- Réglementation et textes en vigueur
- Le décret N° 98-1084 du 02.12.1998
- La recommandation de la CNAM R 423
- Les Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.)
- Le rôle et les responsabilités de l'utilisateur,
- Les responsabilités civiles et pénales,
- Consignes de prise et fin de poste,
- Les organes de sécurité obligatoires,
- Les interdictions formelles,
- Les consignes générales de sécurité,
- Connaissance de son environnement de travail,
- Méthodologie de levage
- Les pictogrammes de sécurité

Elingage

- Réglementation d'emploi des élingues
- Charge maximale d'utilisation,
- Force de rupture,
- Résistance à la rupture minimale,
- Charge d'épreuve,
- Facteur de mode d'élingage.
- Critère de choix des élingues,
- Influence de l'angle en élingage,
- Évaluation de la charge à élinguer
- Les modes opératoires.

Pratique

- Présentation des palans,
- Respect des consignes lors de la prise de poste
- Définitions et rôles des différents éléments composant le palan,
- Mouvements à effectuer lors d'un arrêt, d'un démarrage brusque ou d'une fausse manœuvre (balancement)
- Evolution à vide (Prise en mains de l'appareil direction, levage, rotation, arrêt d'urgence, réactions de l'appareil...),
- Essais en charge,
- Techniques d'élingage sur charges diverses,
- Les gestes de commandement AFNOR,
- Respect des consignes de fin de poste,
- Mise en évidence des points à risques.
- Tests de validation des connaissances et du savoir-faire en fin de stage

Moyens pédagogiques

Modalités pédagogiques

Formation en présentielle.

L'aller retour « théorie-pratique » est la modalité choisie: alternances d'apports théoriques et mises en situation pratique

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes:

- Organisation par ateliers pédagogiques
- Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie

Moyens et outils pédagogiques

Salle de formation équipée de vidéoprojecteur
Palan

Modalité d'évaluation/validation

Examen des connaissances et du savoir faire (théorie: QCM, pratique: exercices pratiques)

Délivrance d'une attestation de formation avec avis du formateur sur l'aptitude pratique à conduire les engins en sécurité.

Les + de SECOURISK

- Formateur CACES intervenant spécialisé dans la conduite des différents engins et matériels de manutention.
- Notre Centre de formation est certifié **QUALIOPI** pour les actions de formation Cette certification permet une prise en charge de certaines formations par les Opérateurs de compétences (OPCO, anciennement OPCA).